

GARDERIE SCOLAIRE
Tarifs applicables au 1er septembre 2024

Écoles maternelles et élémentaires Garderie du matin de 7h30 à 8h30		TYPE DE TARIFICATION				
ENFANTS INTRA-MUROS	Tarifs par enfant hors repas	Taux d'effort par jour	Revenus plancher mensuel de la famille	Prix plancher calculé = participation minimum par enfant des familles pour un revenu < ou = au revenu plancher	Revenus plafond mensuel de la famille	Prix plafond calculé = participation maximale par enfant des familles pour un revenu > ou = au revenu plafond
1 enfant Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,069%	754,16 €	0,52 €	6 000,00 €	4,16 €
2 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,066%	754,16 €	0,50 €	6 000,00 €	3,98 €
3 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,064%	754,16 €	0,48 €	6 000,00 €	3,83 €
4 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,061%	754,16 €	0,46 €	6 000,00 €	3,67 €
5 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,055%	754,16 €	0,42 €	6 000,00 €	3,30 €
TARIFS ENFANTS EXTRA-MUROS Garderie matin de 7h30 à 8h30 hors repas						
ENFANTS EXTRA-MUROS	Tarifs au 01/09/2024	Tarif par enfant hors repas				9,10 €
Forfait par enfant en fonction du revenu mensuel de la famille et du nombre d'enfants. Une pénalité de 3,00 € à la journée sera appliquée en supplément du tarif normal dès lors qu'aucune inscription préalable n'a été effectuée dans les délais.						
Écoles maternelles et élémentaires Garderie du soir de 16h30 à 17h30 Goûter inclus		TYPE DE TARIFICATION				
ENFANTS INTRA-MUROS	Tarifs par enfant hors repas	Taux d'effort par jour	Revenus plancher mensuel de la famille	Prix plancher calculé = participation minimum par enfant des familles pour un revenu < ou = au revenu plancher	Revenus plafond mensuel de la famille	Prix plafond calculé = participation maximale par enfant des familles pour un revenu > ou = au revenu plafond
1 enfant Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,097%	754,16 €	0,73 €	6 000,00 €	5,79 €
2 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,093%	754,16 €	0,70 €	6 000,00 €	5,56 €
3 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,089%	754,16 €	0,67 €	6 000,00 €	5,36 €
4 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,084%	754,16 €	0,64 €	6 000,00 €	5,06 €
5 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,077%	754,16 €	0,58 €	6 000,00 €	4,63 €
TARIFS ENFANTS EXTRA-MUROS Garderie soir de 16h30 à 17h30 hors repas						
ENFANTS EXTRA-MUROS	Tarifs au 01/09/2024	Tarif par enfant hors repas				9,10 €
Forfait par enfant en fonction du revenu mensuel de la famille et du nombre d'enfants. Une pénalité de 3,00 € à la journée sera appliquée en supplément du tarif normal dès lors qu'aucune inscription préalable n'a été effectuée dans les délais.						
Écoles maternelles et élémentaires Garderie du soir de 16h30 à 19h30 Écoles maternelles : Goûter + Garderie Écoles élémentaires Goûter + Étude de surveillance + Garderie		TYPE DE TARIFICATION				
ENFANTS INTRA-MUROS	Tarifs par enfant hors repas	Taux d'effort par jour	Revenus plancher mensuel de la famille	Prix plancher calculé = participation minimum par enfant des familles pour un revenu < ou = au revenu plancher	Revenus plafond mensuel de la famille	Prix plafond calculé = participation maximale par enfant des familles pour un revenu > ou = au revenu plafond
1 enfant Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,120%	754,16 €	0,91 €	6 000,00 €	7,20 €
2 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,111%	754,16 €	0,84 €	6 000,00 €	6,69 €
3 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,102%	754,16 €	0,77 €	6 000,00 €	6,12 €
4 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,094%	754,16 €	0,71 €	6 000,00 €	5,65 €
5 enfants Intra-muros	Tarifs au 01/09/2024	0,085%	754,16 €	0,64 €	6 000,00 €	5,09 €
TARIFS ENFANTS EXTRA-MUROS Garderie soir de 16h30 à 19h00 hors repas						
ENFANTS EXTRA-MUROS	Tarifs au 01/09/2024	Tarif par enfant hors repas				9,30 €
Forfait par enfant en fonction du revenu mensuel de la famille et du nombre d'enfants. Une pénalité de 3,00 € à la journée sera appliquée en supplément du tarif normal dès lors qu'aucune inscription préalable n'a été effectuée dans les délais.						

ENFANCE

RESTAURATION SCOLAIRE
Tarifs applicables au 1er septembre 2024

ENFANCE	Prestation de restauration scolaire		Tarifs applicables au 1er septembre 2024
	Tarifs par repas pour les écoles, les accueils en Centre de loisirs, sorties et séjours.	Enfant domicilié à Mantes-la-Ville	3,80 €
		Enfant extra-muros	5,40 €
	Le tarif unique de restauration n'exonère pas de l'établissement de la carte PASS.	Enseignant subventionné	4,20 €
		Enseignant	5,40 €
		Employé Communal	4,60 €
	PAI sans repas		1,10 €
<p>Pour les enfants d'enseignants : le tarif repas intra-muros est appliqué les jours scolaires quand l'un des parents est enseignant sur la commune.</p> <p>Pour les enfants de classe ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) : le tarif repas intra-muros est appliqué les jours scolaires.</p> <p>Une pénalité de 3,00 € à la journée sera appliquée en supplément du tarif normal pour le repas fourni à l'enfant dès lors qu'aucune inscription préalable n'a été effectuée dans les délais.</p> <p>Les enfants inscrits occasionnellement à la cantine bénéficient des tarifs indiqués ci-dessus sous réserve qu'une inscription préalable ait été effectuée dans les délais, faute de quoi une pénalité de 3,00 € à la journée sera appliquée.</p>			